

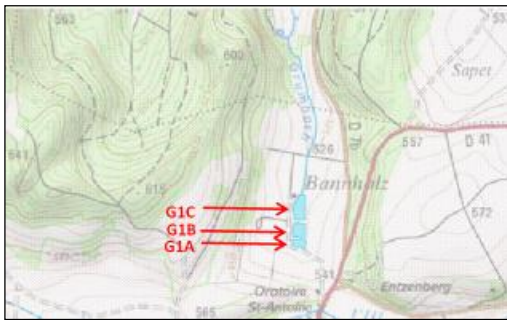
# Fiche n°1 : Propositions pour une gestion raisonnée du chapelet des 3 étangs G1A, G1B et G1C

## § Présentation générale des étangs

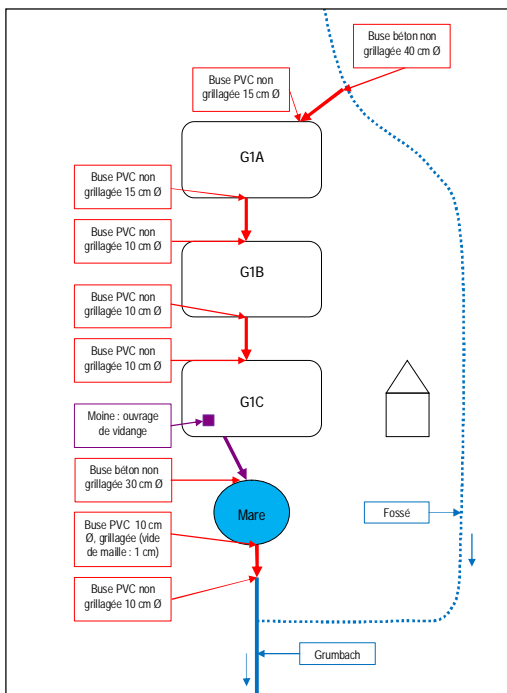
Sous bassin	Grumbach
Type d'étang	De sources et de ruissellement
Surface totale	0,501 Ha
Propriétaire G1A, G1B	Mme HOENER
Propriétaire G1C	M. GLAUSER
Particularité	Constituent la source du Grumbach

## § Localisation

Pays	France
Bassin hydrographique	Rhin Meuse
Région	Alsace
Département	Haut-Rhin
Commune	Winkel



## § Schéma de fonctionnement



## § Les objectifs du SMARL

- Préserver les étangs d'un déséquilibre (eutrophisation)
- Valoriser la biodiversité des étangs
- Limiter leurs incidences sur le Grumbach
- Rétablir la continuité écologique du Grumbach
- Assurer le retour d'espèces piscicoles typiques

## § Les problématiques recensées

- Une perte en eau (évaporation, infiltrations)
- Ensemble de problématiques liées aux vidanges
- Absence de grilles au rejet de trop plein
- Faible densité d'arbres et d'arbustes (G1A et G1C)
- Une diminution de la teneur en oxygène dissous du Grumbach à l'aval du rejet de trop plein
- Une potentielle augmentation de la température du Grumbach à l'aval du rejet de trop plein
- Une potentielle pollution piscicole (espèces des étangs parviennent à rejoindre le Grumbach)



Etang G1A



Etang G1B



Etang G1C

## § Propositions d'aménagements

-Mise en œuvre d'une grille à la buse de trop plein entre l'étang G1C et la mare (vide de maille inférieur ou égal à 1 cm), (même si la buse entre la mare et le Grumbach est grillagée), pour limiter la fuite de poissons.

-Installation d'une pêcherie temporaire limitant la fuite de poissons (lors de la vidange)

-Installation d'une cascade à l'aval de l'étang G1C ou à l'aval de la mare pour réoxygéner les eaux de trop plein avant leur entrée dans le Grumbach

-Laisser le semis naturel arbustif et arboré évoluer en procédant à une gestion sélective permettant de créer de l'ombre (G1A et G1C) et d'ainsi limiter les pertes par évaporation et le réchauffement de l'eau du Grumbach à l'aval du rejet de trop plein

-Plantation éventuelle d'arbres et arbustes si le semis naturel n'évolue pas (G1A et G1C)

-Création d'un îlot (étang G1A et G1B) pour diversifier les habitats et limiter l'impact thermique sur le Grumbach à l'aval du rejet de trop plein

-Colmatage des éventuelles fuites au niveau de la digue et du fond de l'étang avec de la Bentonite (argile gonflante) pour limiter les pertes en eau

Remarque 1 : Les étangs G1A, G1B et G1C présentent une riche diversité en hélophytes bénéfique à l'ensemble de l'écosystème.

Un îlot est observé au niveau de l'étang G1C. La mare à l'aval du chapelet des 3 étangs, joue un rôle de zone humide de décantation et de filtration. Elle présente également un intérêt certain pour la faune et la flore locale (petite zone humide).

Remarque 2 : Pour améliorer la qualité du Grumbach à l'aval du chapelet d'étang, il serait nécessaire de restaurer le lit physique du cours d'eau notamment par la reconstitution d'un fond de graviers, favorable aux truites. La restauration de la partie amont du Grumbach semble suffisante pour améliorer la teneur en oxygène dissous de l'eau de la rivière. Toutefois, il est possible d'envisager l'installation d'une cascade (en aval des étangs). D'autre part, il est nécessaire de bien coordonner la vidange du chapelet des 3 étangs et d'y procéder correctement. Il est possible de placer lors de la vidange, des ballots de paille ou du géotextile

synthétique, de manière à retenir davantage le poisson, les boues et matières en suspension.

## § Avantages d'une gestion raisonnée pour le propriétaire - gestionnaire

-Amélioration du milieu de vie du poisson (création de zones de caches, reproduction, nurserie)

-Augmentation de la biodiversité du site (oiseaux, batraciens, insectes)

-Suivi technique possible par le SMARL et subventions possibles par l'AERM dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage publique

## § Matériaux et Coûts

(Référence *Fiches Actions* : A, E, C, G, H)

Pêcherie temporaire	1 500 € H.T (forfait)
Cascade	500 € H.T (forfait)
Grille de trop plein (vide de maille : 1 cm)	30 à 50 € H.T.
Evolution su Semi arbustif, arboré / Plantations (20 plants de Saule)	0 à 300 € H.T.
Création îlot (100m²) 2 unités	4 400 à 6000 € H.T.
Bentonite (1 sac de 25 kg)	70 € H.T.
Ballot de paille (1 unité de 15 kg)/ Géotextile synthétique (1m²)	3 à 5 € H.T.
TOTAL GLOBAL (€ H.T.)	
Actions minimales	100 à 450 € H.T.
Actions optimistes	6 500 à 8 200 € H.T.

### **Actions réalisables rapidement :**

**-Laisser le semis naturel d'arbres et d'arbustes se développer légèrement (de l'ordre de 10 à 20 plants supplémentaire) pour diversifier les habitats, tout en conservant des stations de pêche**

**-Vidanger le chapelet des 3 étangs en respectant les « bonnes pratiques »**

**-Installer une grille au niveau du trop plein entre l'étang G1C et la mare**

**-Procéder à une veille de l'état écologique des étangs, considérant leur importance sur le Grumbach**

## Fiche n°2 : Propositions pour une gestion raisonnée de l'étang G5

### § Présentation générale des étangs

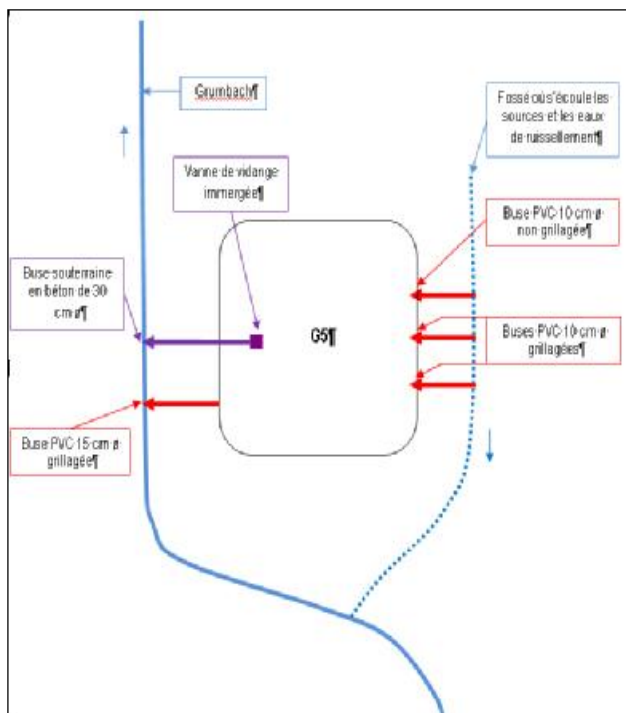
Sous bassin	Grumbach
Type d'étang	De sources et de ruissellement
Surface totale	0,4951 Ha
Propriétaire	M. MARTIN André
Gestionnaire	Amicale de pêche GBRS Président : M. BARTH Pascal

### § Localisation

Pays	France
Bassin hydrographique	Rhin Meuse
Région	Alsace
Département	Haut-Rhin
Commune	Mooslargue



### § Schéma de fonctionnement



### § Les objectifs du SMARL

- Préserver les étangs d'un déséquilibre (eutrophisation)
- Valoriser la biodiversité des étangs
- Limiter leurs incidences sur le Grumbach
- Rétablir la continuité écologique du Grumbach
- Assurer le retour d'espèces piscicoles typiques

### § Les problématiques recensées

- Une perte en eau (évaporation, infiltrations)
- Ensemble de problématiques liées aux vidanges
- Très faible densité d'hélophytes
- Très faible densité d'arbres et d'arbustes
- Une potentielle diminution de la teneur en oxygène dissous du Grumbach à l'aval du rejet de trop plein
- Une potentielle augmentation de la température du Grumbach à l'aval du rejet de trop plein
- Une potentielle pollution piscicole (espèces des étangs parvenant à rejoindre le Grumbach)



## § Propositions d'aménagements

-Remplacer la vanne de fond par un ouvrage moine afin de limiter l'effet de chasse durant la vidange, l'export de vases, boues, matières en suspension et de poissons

-Installation d'un système d'écoulement (trop plein) à partir du fond de l'étang grillagé en direction du fossé pour limiter l'augmentation de la température du Grumbach à l'aval du rejet de trop plein

-Installation d'un filtre à graviers favorisant la rétention des matières en suspension et limitant la fuite de poissons (lors de la vidange)

-Installation d'une pêcherie temporaire limitant la fuite de poissons (lors de la vidange)

-Laisser le semis naturel d'arbres et d'arbustes se développer en procédant à une gestion sélective permettant de créer de l'ombre et d'ainsi limiter les pertes par évaporation et le réchauffement de l'eau du Grumbach à l'aval du rejet de trop plein (plantations éventuelles si le semis n'évolue pas)

-Laisser le semis naturel d'hélophytes se développer afin de filtrer les eaux de ruissellement avant leur entrée dans l'étang (Azote, Phosphore), retenir une part des matières en suspension, créer des abris pour la faune piscicole, augmenter la biodiversité du site (insectes, oiseaux...) (plantations éventuelles si le semi n'évolue pas)

-Création d'une zone de haut fond au niveau de la « réserve de pêche », pour diversifier les habitats piscicoles (création de zones de reproduction, de nurserie), augmenter la biodiversité (oiseaux, batraciens, insectes, hélophytes)

-Colmatage des éventuelles fuites au niveau de la digue et du fond de l'étang avec de la Bentonite (argile gonflante) pour limiter les pertes en eau

Remarque 1 : Il serait intéressant d'installer des grilles à l'ensemble des buses de prises d'eau pour éviter que le poisson ne remonte le fossé (vide de maille inférieur ou égal à 1 cm).

Remarque 2 : Si l'aménagement d'un moine, d'un filtre à graviers, d'une pêcherie temporaire

s'avère trop coûteuse où ne sera mise en œuvre qu'ultérieurement, il est possible de placer lors de la vidange, des ballots de paille ou du géotextile synthétique (au rejet), de manière à retenir davantage le poisson, les boues et matières en suspension.

## § Avantages d'une gestion raisonnée pour le propriétaire - gestionnaire

-Amélioration du milieu de vie du poisson (création de zones de caches, reproduction, nurserie)

-Augmentation de la biodiversité du site (oiseaux, batraciens, insectes)

-Suivi technique possible par le SMARL et subventions possibles par l'AERM dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage publique

## § Matériaux et Coûts

(Référence Fiches Actions : A, B, C, D, E, H)

Installation Moine (3 à 5 m de longueur)	10 000 à 15 000 € H.T.
<u>Système d'écoulement (trop plein grillagé) à partir du fond de l'étang</u>	1 900 € H.T.
Installation Filtre à graviers (3 m de longueur)	4 500 €. H.T (forfait)
Installation Pêcherie temporaire	1 500 €. H.T (forfait)
<u>Evolution naturelle semis arbres/arbustes ou plantations</u> (10 plants de Saule)	0 à 150 € H.T.
<u>Evolution naturelle semis hélophytes ou plantations</u> (2 secteurs de 10 m <sup>2</sup> )	0 à 300 € H.T.
<u>Création Zone de haut fond</u> (≈ 100 m <sup>2</sup> )	560 à 840 € H.T.
<u>Installation Grille (prise d'eau)</u>	30 à 50 € H.T.
Bentonite (1 sac de 25 kg)	70 € H.T.
<u>Ballot de paille</u> (1 unité de 15 kg)/ Géotextile synthétique (1m <sup>2</sup> )	3 à 5 € H.T.
TOTAL GLOBAL (€. H.T.)	
<u>Actions minimales</u>	<u>2 600 à 3 300€ H.T.</u>
<u>Actions optimistes</u>	<u>18 500 à 24 300 € H.T.</u>

### Actions réalisables rapidement :

**-Laisser le semis naturel d'hélophytes, d'arbres et d'arbustes se développer tout en conservant des stations de pêche**

**-Vidanger l'étang en respectant les « bonnes pratiques »**

**-Installer une grille au niveau de la prise d'eau dans le fossé**

## Fiche n°3 : Propositions pour une gestion raisonnée de l'étang G7

### § Présentation générale des étangs

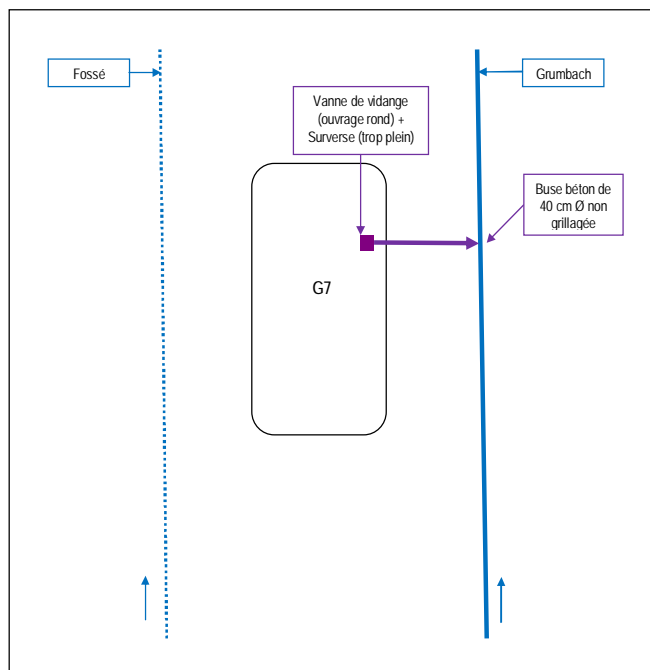
Sous bassin	Grumbach
Type d'étang	De ruissellement
Surface totale	0,4592 Ha
Propriétaire	M. TRUOG Peter
Gestionnaire	M. TRUOG Peter

### § Localisation

Pays	France
Bassin hydrographique	Rhin Meuse
Région	Alsace
Département	Haut-Rhin
Commune	Mooslargue



### § Schéma de fonctionnement



### § Les objectifs du SMARL

- Préserver les étangs d'un déséquilibre (eutrophisation)
- Valoriser la biodiversité des étangs
- Limiter leurs incidences sur le Grumbach
- Rétablir la continuité écologique du Grumbach
- Assurer le retour d'espèces piscicoles typiques

### § Les problématiques recensées

- Une perte en eau (évaporation, infiltrations)
- Une augmentation de la température du Grumbach à l'aval du rejet de trop plein
- Une potentielle diminution de la teneur en oxygène dissous du Grumbach à l'aval du rejet de trop plein
- Ensemble de problématiques liées aux vidanges
- Une potentielle pollution piscicole (espèces des étangs parviennent à rejoindre le Grumbach)



## § Propositions d'aménagements

-Remplacer l'unique ouvrage (trop plein et vidange) par un ouvrage type moine en direction du fossé afin de limiter l'effet de chasse durant la vidange, l'export de vases, boues, matières en suspension et de poissons et de diminuer l'impact sur le Grumbach

-Installation d'un système d'écoulement (trop plein) à partir du fond de l'étang grillagé en direction du fossé pour limiter l'augmentation de la température du Grumbach à l'aval du rejet de trop plein

-Installation d'une pêcherie temporaire limitant la fuite de poissons (lors de la vidange)

-Laisser le semi naturel d'hélophytes, d'arbres et d'arbustes se développer davantage (pas de plantations à prévoir)

-Création d'une zone de haut fond pour diversifier le milieu pour la faune piscicole et augmenter la biodiversité du site (oiseaux, batraciens, insectes)

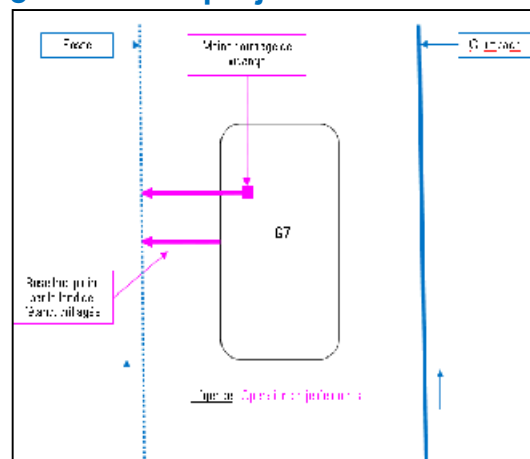
-Colmatage des éventuelles fuites au niveau de la digue et du fond de l'étang avec de la Bentonite (argile gonflante) pour limiter les pertes en eau

Remarque 1 : L'étang présente une densité moyenne en arbres, arbustes et hélophytes ainsi qu'un îlot arboré Il est proposé de laisser davantage le semi naturel se développer tout en conservant des stations de pêche (diversité des habitats). La zone de haut fond favorisera également la biodiversité du site.

Remarque 2 : Si l'aménagement d'un moine, d'une pêcherie temporaire s'avère trop coûteuse où ne sera mise en œuvre qu'ultérieurement, il est possible de placer lors de la vidange, des ballots de paille ou du géotextile synthétique, de manière à retenir davantage le poisson, les boues et matières en suspension.

Remarque 3 : Il est proposé de placer l'issue du moine de vidange et de la buse de trop plein en direction du fossé. Ce dernier jouera le rôle de « fossé d'évacuation » en filtrant les eaux de trop plein et de vidange avant qu'elles ne rejoignent la rivière, (voir : situation projetée)

## § Situation projetée



## § Avantages d'une gestion raisonnée pour le propriétaire - gestionnaire

-Amélioration du milieu de vie du poisson (création de zones de caches, reproduction, nurserie)

-Augmentation de la biodiversité du site (oiseaux, batraciens, insectes)

-Suivi technique possible par le SMARL et subventions possibles par l'AERM dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage publique

## § Matériaux et Coûts

(Référence Fiches Actions : A, B, E, C, F, H)

Installation Moine (3 à 5 m de longueur)	10 000 à 15 000 € H.T.
Système d'écoulement (trop plein grillagé) à partir du fond de l'étang	1 900 € H.T.
Installation Pêcherie temporaire	1 500 € H.T. (forfait)
Evolution du semi naturel d'arbres/arbustes/hélophytes	0 € H.T.
Création Zone de haut fond (≈ 100 m²)	560 à 840 € H.T.
Bentonite (1 sac de 25 kg)	70 € H.T.
Ballot de paille (1 unité de 15 kg)/ Géotextile synthétique (1m²)	3 à 5 € H.T.
<b>TOTAL GLOBAL (€ H.T.)</b>	
Actions minimales	2 500 à 2 800 € H.T.
Actions optimistes	14 000 à 19 300 € H.T.

### Actions réalisables rapidement :

- Modifier l'issue de l'ouvrage de vidange et de trop plein en direction du fossé
- Laisser davantage le semi naturel se développer

## Fiche n°4 : Propositions pour une gestion raisonnée du chapelet des 2 étangs G9A et G9B

### § Présentation générale des étangs

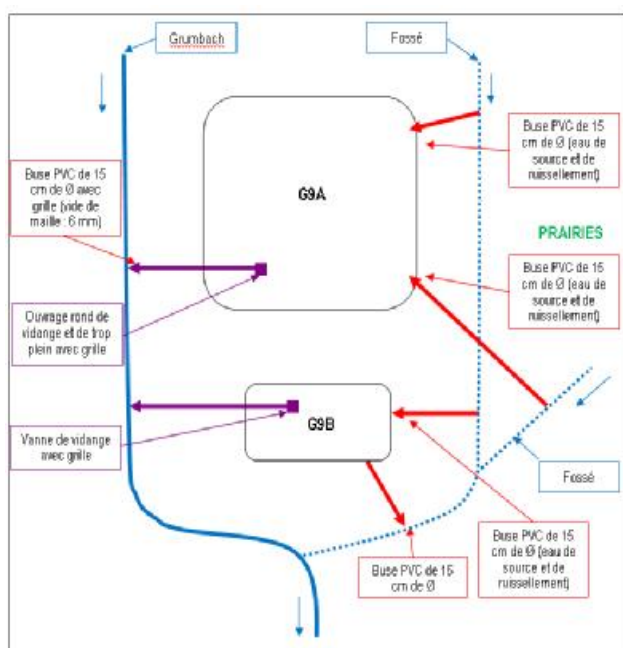
Sous bassin	Grumbach
Type d'étang	De ruissellement
Surface G9A	0,4153 Ha
Surface G9B	0,0884 Ha
Propriétaire	M. SOMMERHALTER Maurice

### § Localisation

Pays	France
Bassin hydrographique	Rhin Meuse
Région	Alsace
Département	Haut-Rhin
Commune	Mooslargue et Bisel (G9A) Mooslargue (G9B)



### § Schéma de fonctionnement



### § Les objectifs du SMARL

- Préserver les étangs d'un déséquilibre (eutrophisation)
- Valoriser la biodiversité des étangs
- Limiter leurs incidences sur le Grumbach
- Rétablir la continuité écologique du Grumbach
- Assurer le retour d'espèces piscicoles typiques

### § Les problématiques recensées

- Une perte en eau (évaporation, infiltrations)
- Une potentielle augmentation de la température du Grumbach à l'aval du rejet de trop plein
- Une potentielle diminution de la teneur en oxygène dissous du Grumbach à l'aval du rejet de trop plein
- Absence de grille au rejet de trop plein (étang G9B en direction du fossé)
- Ensemble de problématiques liées aux vidanges
- Très faible densité d'arbres et d'arbustes
- Faible densité d'hélophytes
- Enrochement des berges des deux étangs
- Une potentielle pollution piscicole (espèces des étangs parviennent à rejoindre le Grumbach)
- Une dynamique érosive au niveau des berges du Grumbach à proximité de l'étang G9A (piétinement bovin)



## § Propositions d'aménagements

-Remplacer les ouvrages de vidange par des ouvrages moines (étangs G9A et G9B) afin de limiter l'effet de chasse durant la vidange, l'export de vases, boues, matières en suspension et de poissons

-Mise en œuvre d'une grille à la buse de trop plein entre l'étang G9B et le fossé pour limiter la fuite de poissons (le fossé rejoint le Grumbach un peu plus à l'aval), (voir situation projetée)

-Installation d'une buse de trop plein entre l'étang G9A et G9B de manière à ce que l'ensemble des eaux de trop plein du chapelet d'étang rejoigne le fossé. Ceci permettrait de filtrer les eaux (rétention des matières en suspension, Azote, Phosphore) et de limiter l'impact thermique

-Aménagement du fossé en « fossé d'évacuation » avec plantation d'hélophytes pour filtrer les eaux avant qu'elles ne gagnent la rivière

-Installation d'une pêcherie temporaire 5G9A et G9B) limitant la fuite de poissons (lors de la vidange)

-Installation d'un filtre à graviers 5G9A et G9B) favorisant la rétention des matières en suspension et limitant la fuite de poissons (lors de la vidange)

-Laisser le semis naturel d'hélophytes, d'arbres et d'arbustes se développer en procédant à une gestion sélective permettant de créer de l'ombre et d'ainsi limiter les pertes par évaporation et le réchauffement de l'eau du Grumbach à l'aval du rejet de trop plein tout en conservant des stations de pêche (plantation éventuelle si le semi n'évolue pas)

-Au niveau des zones enrochées des berges des étangs, mettre en œuvre de la terre végétale et léger ensemencement pour favoriser l'installation des hélophytes

-Installation d'un abreuvoir sur la rive gauche du Grumbach (zone érodée par le piétinement bovin) en amont de l'étang G9A (clôture et blocs)

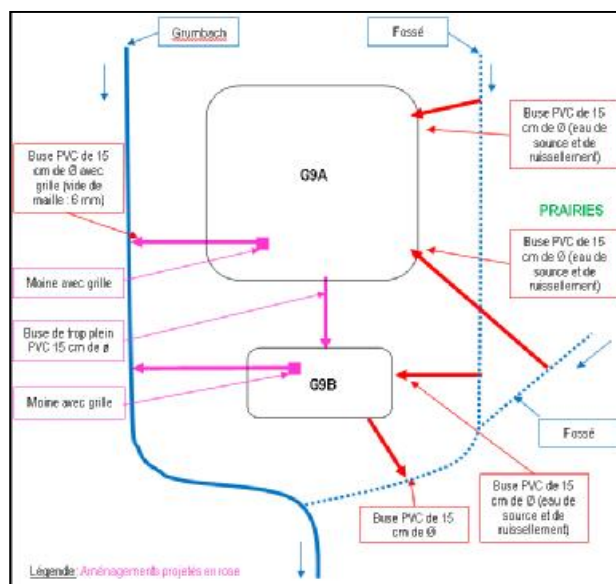
-Colmatage des éventuelles fuites au niveau de la digue et du fond de l'étang avec de la Bentonite (argile gonflante) pour limiter les pertes en eau

Remarque 1 : Une zone de haut fond est présente avec un herbier à Prêle au niveau de l'étang 9A.

Remarque 2 : Si l'aménagement d'un moine, d'un filtre à graviers, d'une pêcherie temporaire s'avère trop coûteuse ou ne sera mise en œuvre qu'ultérieurement, il est possible de placer lors de la

vidange, des ballots de paille ou du géotextile synthétique (au rejet), de manière à retenir davantage le poisson, les boues et matières en suspension

## § Situation projetée



## § Avantages d'une gestion raisonnée pour le propriétaire - gestionnaire

-Amélioration du milieu de vie du poisson (création de zones de caches, reproduction, nurserie)

-Augmentation de la biodiversité du site (oiseaux, batraciens, insectes)

-Suivi technique possible par le SMARL et subventions possibles par l'AERM dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage publique





## § Matériaux et Coûts

(Références Fiches Actions : A, B, C, D, E, I, L, M)

Installation Moine (3 à 5 m de longueur) (2 unités)	20 000 à 30 000 € H.T.
Installation Filtre à graviers (3 m de longueur), (2 unités)	9 000 € H.T. (forfait)
Installation Pêcherie temporaire (2 unités)	3 000 € H.T. (forfait)
Evolution naturelle semis <u>arbres/arbustes ou plantations</u> (10 plants de Saule)	0 à 150 € H.T.
Evolution naturelle semis <u>hélophytes ou plantations</u> (2 secteurs de 10 m <sup>2</sup> )	0 à 300 € H.T.
<u>Aménagement des berges enrochées de l'étang (pour 20 m<sup>2</sup>)</u>	370 à 740
Installation Grille (trop plein)	30 à 50 € H.T.
Installation d'une buse de trop plein	50 à 150 € H.T.
<u>Fossé d'évacuation (50 m de longueur)</u>	7 500 € H.T.
<u>Abreuvoir (Grumbach à l'amont de G9A)</u>	1 000 à 1 500 € H.T.
Bentonite (1 sac de 25 kg)	70 € H.T.
<u>Ballot de paille (1 unité de 15 kg) / Géotextile synthétique (1m<sup>2</sup>)</u>	3 à 5 € H.T.
TOTAL GLOBAL (€ H.T.)	
Actions minimales	9 000 à 10 500 € H.T.
Actions optimistes	41 000 à 55 200 € H.T.

### Actions réalisables rapidement :

- Laisser le semis naturel d'hélophytes, d'arbres et d'arbustes se développer tout en conservant des stations de pêche
- Vidanger l'étang en respectant les « bonnes pratiques »
- Modifier l'issue du trop plein de G9A
- Aménager le fossé en « fossé d'évacuation »



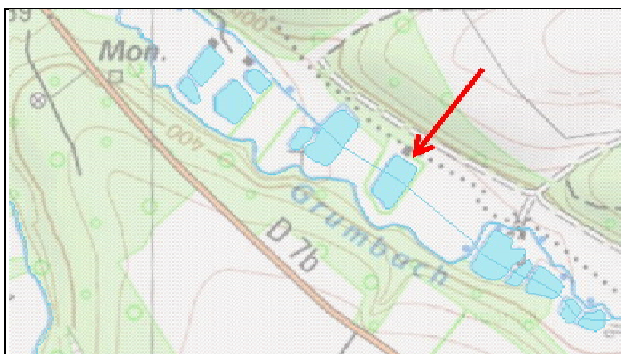
## Fiche n°5 : Propositions pour une gestion raisonnée de l'étang G12

### § Présentation générale des étangs

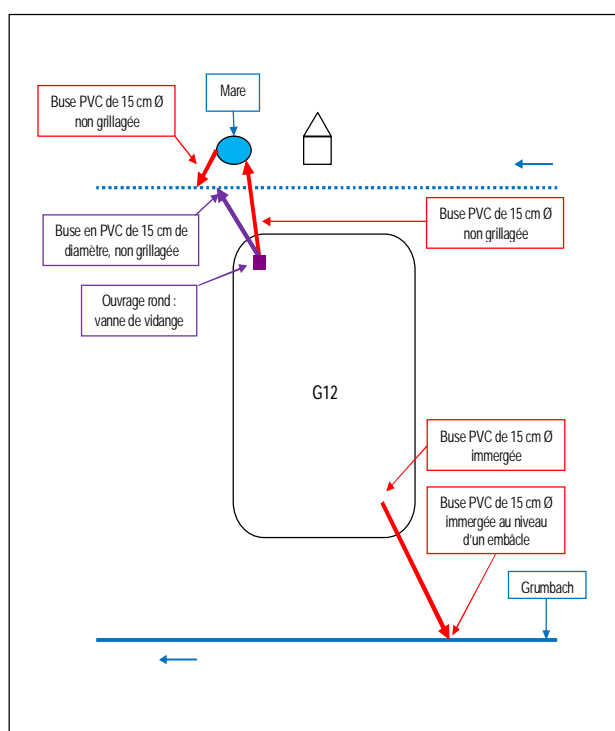
Sous bassin	Grumbach
Type d'étang	De ruissellement
Surface	0,3239 Ha
Propriétaire	M. BURTSCHY Roger

### § Localisation

Pays	France
Bassin hydrographique	Rhin Meuse
Région	Alsace
Département	Haut-Rhin
Commune	Seppois le Haut



### § Schéma de fonctionnement



### § Les objectifs du SMARL

- Préserver les étangs d'un déséquilibre (eutrophisation)
- Valoriser la biodiversité des étangs
- Limiter leurs incidences sur le Grumbach
- Rétablir la continuité écologique du Grumbach
- Assurer le retour d'espèces piscicoles typiques

### § Les problématiques recensées

- Une perte en eau (évaporation, infiltrations)
- Une potentielle augmentation de la température du Grumbach à l'aval du rejet de trop plein
- Une potentielle diminution de la teneur en oxygène dissous du Grumbach à l'aval du rejet de trop plein
- Absence de grille au rejet de trop plein (étang G9B en direction du fossé)
- Ensemble de problématiques liées aux vidanges (rejets dans un fossé)
- Très faible densité d'arbres et d'arbustes
- Faible densité d'hélophytes
- Enrochement des berges de l'étang et entretien soutenu
- Une potentielle pollution piscicole (espèces des étangs parviennent à rejoindre le Grumbach)
- Une dynamique érosive au niveau des berges du Grumbach à proximité de l'étang
- Un déséquilibre de l'écosystème



## § Propositions d'aménagements

-Supprimer le rejet de trop plein en direction du Grumbach et ajouter un trop plein en direction du fossé

-Installation d'une pêcherie temporaire (pour limiter la fuite de poissons (lors de la vidange)

-Laisser le semis naturel arbustif et arboré évoluer en procédant à une gestion sélective permettant de créer de l'ombre et d'ainsi limiter les pertes par évaporation et le réchauffement de l'eau du Grumbach à l'aval du rejet de trop plein (plantation éventuelle si le semi n'évolue pas)

-Laisser le semis naturel d'hélophytes se développer afin de filtrer les eaux de ruissellement avant leur entrée dans l'étang (Azote, Phosphore), retenir une part des matières en suspension, créer des abris pour la faune piscicole, augmenter la biodiversité du site (insectes, oiseaux...) (plantations éventuelles si le semi n'évolue pas)

-Aménagement du fossé en « fossé d'évacuation » via la plantation d'hélophytes

-Création d'une zone humide de décantation et de filtration permettant de retenir une part des matières en suspension et de participer à la filtration des eaux

-Création d'un îlot pour diversifier les habitats et limiter l'impact thermique sur le Grumbach à l'aval du rejet de trop plein

- Au niveau des berges enrochées mettre en œuvre de la terre végétale et un léger ensemencement pour favoriser l'installation des hélophytes

-Tressage de saules en pieds ou fascines de saules en pieds pour lutter contre l'érosion des berges du Grumbach, à proximité de l'étang

-Colmatage des éventuelles fuites au niveau de la digue et du fond de l'étang avec de la Bentonite (argile gonflante) pour limiter les pertes en eau

-Remplacer la vanne de fond par un ouvrage moine afin de limiter l'effet de chasse durant la vidange, l'export de vases, boues, matières en suspension et de poissons

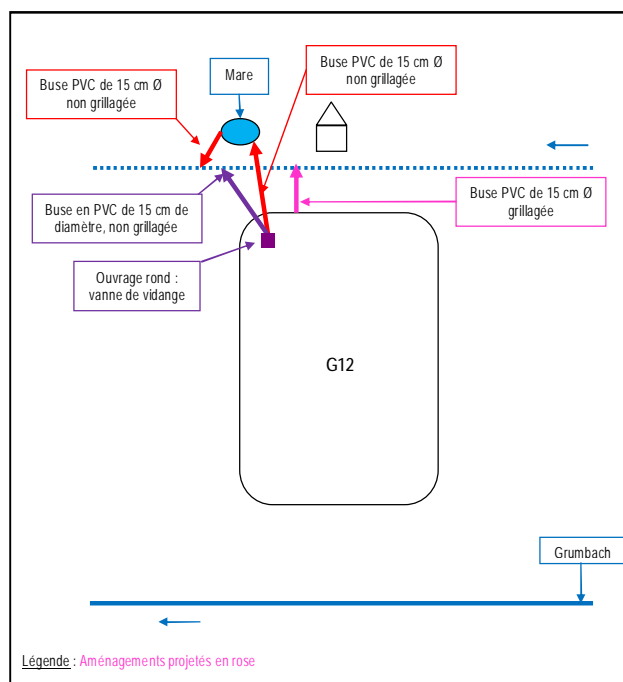
Remarque 1 : Le remplacement de l'ouvrage de vidange par un ouvrage moine n'est pas prioritaire dans le sens où les eaux de vidange rejoignent le fossé qui participe déjà à limiter l'impact thermique

et à filtrer les eaux (matières en suspension, Azote, Phosphore)

Remarque 2 : Le sur-entretien de l'étang : enrochement des berges, absence d'hélophytes, participe au déséquilibre du plan d'eau (sursaturation en oxygène témoin d'une eutrophisation). L'ensemble des actions proposées participera à restaurer l'écosystème. Une vidange et une densité moins importante en poisson permettrait également de limiter le phénomène.

Remarque 3 : Il est possible de placer lors de la vidange, des ballots de paille ou du géotextile synthétique (au rejet), de manière à retenir davantage le poisson, les boues et matières en suspension

## § Situation projetée



## § Avantages d'une gestion raisonnée pour le propriétaire - gestionnaire

-Amélioration du milieu de vie du poisson (création de zones de caches, reproduction, nurserie)

-Augmentation de la biodiversité du site (oiseaux, batraciens, insectes)

-Suivi technique possible par le SMARL et subventions possibles par l'AERM dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage publique

## § Matériaux et Coûts

(Références Fiches Actions : A, B, C, E, H, J, L, M, P)

Installation Moine (3 à 5 m de longueur)	10 000 à 15 000 € H.T.
Installation Pêcherie temporaire	1 500 € H.T (forfait)
Evolution naturelle semis arbres/arbustes ou plantations (10 plants de Saule)	0 à 150 € H.T.
Evolution naturelle semis hélrophytes ou plantations (2 secteurs de 10 m <sup>2</sup> )	0 à 300 € H.T.
Modifier l'issue du trop plein	50 à 150 € H.T.
Fossé d'évacuation (50 m de longueur)	7 500 € H.T.
Création d'un ilot (100 m <sup>2</sup> )	2 200 à 3 000 € H.T.
Création d'une zone humide de décantation et de filtration (10 m <sup>2</sup> )	600 à 700 € H.T.
Tressage de saule en pied (pour 20 mètre linéaire)	1 200 à 1 600 € H.T.
Fascines de saule (pour 20 mètre linéaire)	1 200 et 1 600 € H.T.
Aménagement des berges enrochées de l'étang (pour 20 m <sup>2</sup> )	370 à 740
Bentonite (1 sac de 25 kg)	70 € H.T.
Ballot de paille (1 unité de 15 kg) / Géotextile synthétique (1m <sup>2</sup> )	3 à 5 € H.T.
TOTAL GLOBAL (€ H.T.)	
Actions minimales	10 000 à 11 200 € H.T.
Actions optimistes	21 300 à 30 800 € H.T.

### Actions réalisables rapidement :

- Laisser le semi naturel d'hélrophytes, d'arbres et d'arbustes se développer tout en conservant des stations de pêche
- Vidanger l'étang en respectant les « bonnes pratiques »
- Modifier l'issue du trop plein (vers le Grumbach) en direction du fossé
- Aménager le fossé en « fossé d'évacuation »
- Créer une zone humide de décantation et de filtration
- Limiter l'apport de fertilisant en bordure de l'étang et réduire la densité en poissons



## Fiche n°6 : Propositions pour une gestion raisonnée du chapelet des 2 étangs G13A et G13B

### § Présentation générale des étangs

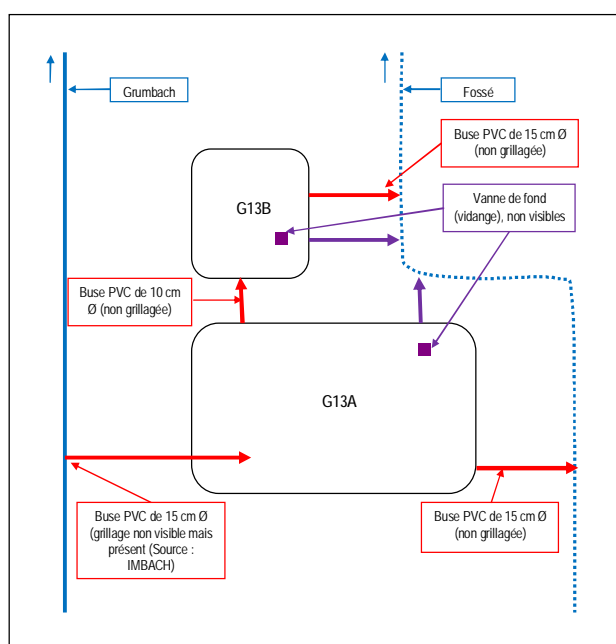
Sous bassin	Grumbach
Type d'étang	En dérivation
Surface G13A	0,2947 Ha
Surface G13B	0,0393 Ha
Propriétaire	M. MACKER René
Locataire	M. IMBACH Marcel

### § Localisation

Pays	France
Bassin hydrographique	Rhin Meuse
Région	Alsace
Département	Haut-Rhin
Commune	Seppois le Haut



### § Schéma de fonctionnement



### § Les objectifs du SMARL

- Préserver les étangs d'un déséquilibre (eutrophisation)
- Valoriser la biodiversité des étangs
- Limiter leurs incidences sur le Grumbach
- Rétablir la continuité écologique du Grumbach
- Assurer le retour d'espèces piscicoles typiques

### § Les problématiques recensées

- Une perte en eau (évaporation, infiltrations)
- Une perturbation de la continuité écologique (transport sédimentaire et franchissement piscicole) par la présence d'un seuil en enrochement favorisant la prise d'eau dans le Grumbach
- Absence de grille au rejet de trop plein (en direction du fossé)
- Ensemble de problématiques liées aux vidanges
- Très faible densité d'arbres et d'arbustes
- Faible densité d'hélophytes
- Une potentielle pollution piscicole (espèces des étangs parviennent à rejoindre le Grumbach)



## § Propositions d'aménagements

-Installation de grilles aux rejets de trop plein (en direction du fossé)

-Effacement/Aménagement de la prise d'eau. Soit la prise d'eau est supprimée et le seuil effacé, conformément à la réglementation en vigueur, soit la prise d'eau est régularisée administrativement et une échancrure est mise en œuvre au niveau du seuil pour restaurer la continuité écologique

-Installation d'une pêcherie temporaire (pour limiter la fuite de poissons (lors de la vidange)

-Aménagement du fossé en « fossé d'évacuation » via la plantation d'hélophytes

-Création d'un îlot (étang G13A) pour diversifier les habitats et limiter l'impact thermique sur le Grumbach à l'aval du rejet de trop plein

-Création d'une zone de haut fond (étang G13B) pour diversifier les habitats piscicoles (création de zones de reproduction, de nurserie), augmenter la biodiversité (oiseaux, batraciens, insectes, hélophytes)

-Laisser le semis naturel arbustif et arboré évoluer en procédant à une gestion sélective permettant de créer de l'ombre et d'ainsi limiter les pertes par évaporation et le réchauffement de l'eau du Grumbach à l'aval du rejet de trop plein (plantation éventuelle si le semi n'évolue pas)

-Laisser le semis naturel d'hélophytes se développer afin de filtrer les eaux de ruissellement avant leur entrée dans l'étang (Azote, Phosphore), retenir une part des matières en suspension, créer des abris pour la faune piscicole, augmenter la biodiversité du site (insectes, oiseaux...) (plantations éventuelles si le semi n'évolue pas)

-Colmatage des éventuelles fuites au niveau de la digue et du fond de l'étang avec de la Bentonite (argile gonflante) pour limiter les pertes en eau

-Remplacer la vanne de fond par un ouvrage moine afin de limiter l'effet de chasse durant la vidange, l'export de vases, boues, matières en suspension et de poissons (G13A et G13B)

**Remarque 1 :** Il est possible de placer lors de la vidange, des ballots de paille ou du géotextile synthétique (au rejet), de manière à retenir davantage le poisson, les boues et matières en suspension

**Remarque 2 :** Le remplacement de l'ouvrage de vidange par un ouvrage moine n'est pas prioritaire dans le sens où les eaux de vidange rejoignent le fossé qui participe déjà à limiter l'impact thermique et à filtrer les eaux (matières en suspension, Azote, Phosphore). Il en est de même pour l'aménagement du fossé, car ce dernier permet déjà actuellement une filtration des eaux.

## § Avantages d'une gestion raisonnée pour le propriétaire - gestionnaire

-Amélioration du milieu de vie du poisson (création de zones de caches, reproduction, nurserie)

-Augmentation de la biodiversité du site (oiseaux, batraciens, insectes)

-Suivi technique possible par le SMARL et subventions possibles par l'AERM dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage publique

## § Matériaux et Coûts

(Références Fiches Actions : A, B, C, E, G, H, I, R)

Installation Moine (3 à 5 m de longueur) (2 unités)	20 000 à 30 000 € H.T.
Installation d'une grille au rejet de trop plein (vers le fossé)	30 à 50 € H.T.
Arasement du seuil ou aménagement de la prise d'eau	0 à 1 000 € H.T.
Installation Pêcherie temporaire (2 unités)	3 000 € H.T. (forfait)
Evolution naturelle semis arbres/arbustes ou plantations (10 plants de Saule)	0 à 150 € H.T.
Evolution naturelle semis hélophytes ou plantations (2 secteurs de 10 m <sup>2</sup> )	0 à 300 € H.T.
Aménagement du fossé en fossé d'évacuation (50 m de longueur)	Inférieur à 7 500 € H.T.
Création d'un îlot (100 m <sup>2</sup> )	2 200 à 3 000 € H.T.
Création d'une zone de haut fond (100 m <sup>2</sup> )	560 à 840 € H.T.
Bentonite (1 sac de 25 kg)	70 € H.T.
Ballot de paille (1 unité de 15 kg) / Géotextile synthétique (1m <sup>2</sup> )	3 à 5 € H.T.
TOTAL GLOBAL (€ H.T.)	
Actions minimales	7 600 à 9 100 € H.T.
Actions optimistes	33 400 à 46 000 € H.T.

### Actions réalisables rapidement :

- Laisser le semi naturel d'hélophytes, d'arbres et d'arbustes se développer
- Régulariser la prise d'eau et araser ou aménager le seuil attenant

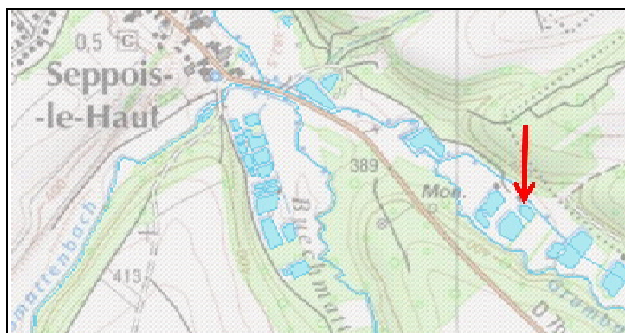
## Fiche n°7A : Propositions pour une gestion raisonnée de l'étang G14A

### § Présentation générale des étangs

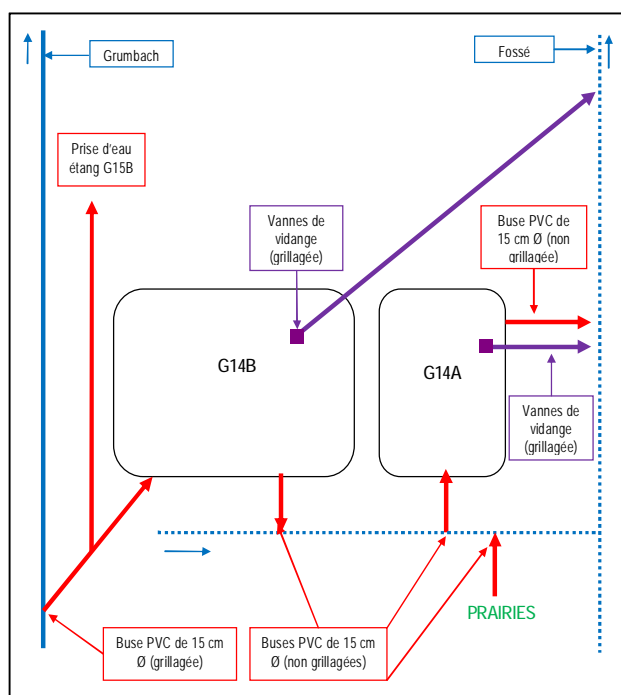
Sous bassin	Grumbach
Type d'étang	En dérivation
Surface	0,0838 Ha
Propriétaire	M. VETTER François

### § Localisation

Pays	France
Bassin hydrographique	Rhin Meuse
Région	Alsace
Département	Haut-Rhin
Commune	Seppois le Haut



### § Schéma de fonctionnement



### § Les objectifs du SMARL

- Préserver les étangs d'un déséquilibre (eutrophisation)
- Valoriser la biodiversité des étangs
- Limiter leurs incidences sur le Grumbach
- Rétablir la continuité écologique du Grumbach
- Assurer le retour d'espèces piscicoles typiques

### § Les problématiques recensées

- Une perte en eau (évaporation, infiltrations)
- Absence de grille au rejet de trop plein (en direction du fossé)
- Ensemble de problématiques liées aux vidanges
- Très faible densité d'arbres et d'arbustes
- Faible densité d'hélophytes
- Une potentielle pollution piscicole (espèces des étangs parviennent à rejoindre le Grumbach)
- Déséquilibre de l'écosystème (pourcentage de saturation en oxygène de 18,3%)



### § Avantages d'une gestion raisonnée pour le propriétaire - gestionnaire

- Amélioration du milieu de vie du poisson (création de zones de caches, reproduction, nurserie)
- Augmentation de la biodiversité du site (oiseaux, batraciens, insectes)
- Suivi technique possible par le SMARL et subventions possibles par l'AERM dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage publique

## § Propositions d'aménagements

-Installation d'une grille au rejet de trop plein (en direction du fossé)

-Aménagement du fossé en « fossé d'évacuation » via la plantation d'hélophytes (de type roseaux)

-Création d'une zone humide de filtration et de décantation dans l'étang permettant de retenir une part des matières en suspension et de participer à la filtration des eaux

-Installation d'une pêcherie temporaire (pour limiter la fuite de poissons (lors de la vidange)

-Laisser le semis naturel arbustif et arboré évoluer en procédant à une gestion sélective permettant de créer de l'ombre et d'ainsi limiter les pertes par évaporation et le réchauffement de l'eau du Grumbach à l'aval du rejet de trop plein (plantation éventuelle si le semi n'évolue pas)

-Laisser le semis naturel d'hélophytes se développer afin de filtrer les eaux de ruissellement avant leur entrée dans l'étang (Azote, Phosphore), retenir une part des matières en suspension, créer des abris pour la faune piscicole, augmenter la biodiversité du site (insectes, oiseaux...) (plantations éventuelles si le semi n'évolue pas)

-Pour limiter le phénomène d'eutrophisation : procéder à une vidange avec curage éventuel des boues ; prolonger l'assec pendant un an ; diminuer la densité en poissons.

-Colmatage des éventuelles fuites au niveau de la digue et du fond de l'étang avec de la Bentonite (argile gonflante) pour limiter les pertes en eau

-Remplacer la vanne de fond par un ouvrage moine afin de limiter l'effet de chasse durant la vidange, l'export de vases, boues, matières en suspension et de poissons

**Remarque 1 :** Le remplacement de l'ouvrage de vidange par un ouvrage moine n'est pas prioritaire dans le sens où les eaux de vidange rejoignent le fossé qui participe déjà à limiter l'impact thermique et à filtrer les eaux (matières en suspension, Azote, Phosphore)

**Remarque 2 :** Le sur-entretien de l'étang (absence d'hélophytes), participe au déséquilibre du plan d'eau (faible pourcentage de saturation en oxygène)). L'ensemble des actions proposées

participera à restaurer l'écosystème (notamment le développement des hélophytes qui filtrent les eaux, et des arbres qui créent de l'ombre). Une vidange et une densité moins importante en poisson permettrait également de limiter le phénomène.

**Remarque 3 :** Il est possible de placer lors de la vidange, des ballots de paille ou du géotextile synthétique (au rejet), de manière à retenir davantage le poisson, les boues et matières en suspension

**Remarque 4 :** Si l'étang est, après vidange, encore colonisé par le *Myriophylle*, il sera possible d'envisager, lors de la prochaine vidange, d'augmenter la profondeur de l'étang (50 cm environ en déposant sur les berges des terres et boues issues notamment du fond de l'étang).

## § Matériaux et Coûts

(Références Fiches Actions : A, B, C, E, I, J, P)

<u>Installation d'une grille au rejet de trop plein (vers le fossé)</u>	30 à 50 € H.T.
Installation Moine (3 à 5 m de longueur)	10 000 à 15 000 € H.T.
Installation Pêcherie temporaire	1 500 €. H.T (forfait)
<u>Evolution naturelle semis arbres/arbustes ou plantations (10 plants de Saule)</u>	0 à 150 € H.T.
<u>Evolution naturelle semis hélophytes ou plantations (2 secteurs de 10 m<sup>2</sup>)</u>	0 à 300 € H.T.
<u>Fossé d'évacuation (50 m de longueur)</u>	7 500 € H.T.
<u>Création d'une zone humide de décantation et de filtration (10 m<sup>2</sup>)</u>	600 à 700 € H.T.
Bentonite (1 sac de 25 kg)	70 € H.T.
Ballot de paille (1 unité de 15 kg) / Géotextile synthétique (1m <sup>2</sup> )	3 à 5 € H.T.
<b>TOTAL GLOBAL (€. H.T.)</b>	
<u>Actions minimales</u>	8 200 à 9 000 € H.T.
<u>Actions optimistes</u>	20 000 à 25 300 € H.T.

### **Actions réalisables rapidement :**

**-Laisser le semi naturel d'hélophytes, d'arbres et d'arbustes se développer tout en conservant des stations de pêche**

**- Créer une zone humide de décantation et de filtration**

**-Installation d'une grille au rejet de trop plein (fossé)**



## Fiche n°7B : Propositions pour une gestion raisonnée de l'étang G14B

### § Présentation générale des étangs

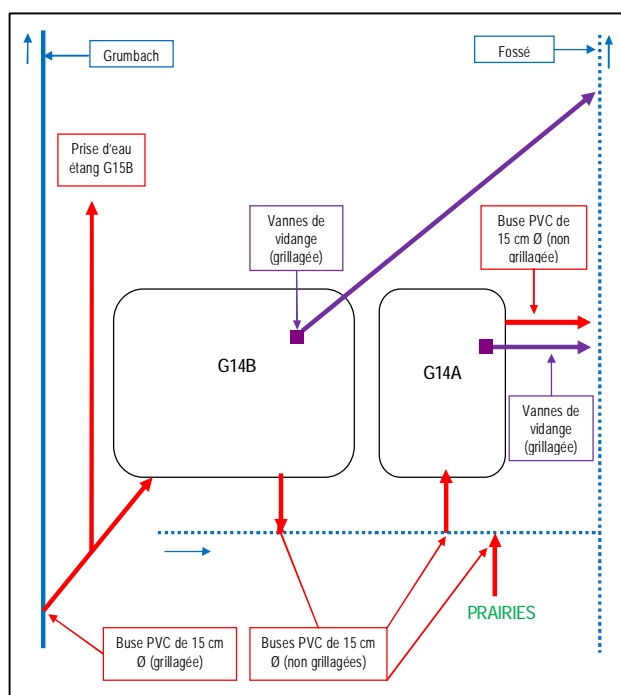
Sous bassin	Grumbach
Type d'étang	En dérivation
Surface	0,2418 Ha
Propriétaire	M. VETTER François

### § Localisation

Pays	France
Bassin hydrographique	Rhin Meuse
Région	Alsace
Département	Haut-Rhin
Commune	Seppois le Haut



### § Schéma de fonctionnement



### § Les objectifs du SMARL

- Préserver les étangs d'un déséquilibre (eutrophisation)
- Valoriser la biodiversité des étangs
- Limiter leurs incidences sur le Grumbach
- Rétablir la continuité écologique du Grumbach
- Assurer le retour d'espèces piscicoles typiques

### § Les problématiques recensées

- Une perte en eau (évaporation, infiltrations)
- Absence de grille au rejet de trop plein (en direction du fossé)
- Ensemble de problématiques liées aux vidanges
- Très faible densité d'arbres et d'arbustes
- Faible densité d'hélophytes
- Une potentielle pollution piscicole (espèces des étangs parviennent à rejoindre le Grumbach)
- Une dynamique érosive au niveau des berges du Grumbach à proximité de l'étang



## § Propositions d'aménagements

- Installation d'une grille au rejet de trop plein (en direction du fossé)
- Régularisation et mise en conformité de la prise d'eau suivant la réglementation en vigueur. L'étang possède « une fiche signalétique » au niveau des services de la DDT mais elle ne mentionne pas de prise d'eau dans le Grumbach. Aussi, il est nécessaire de régulariser la prise d'eau.
- Installation d'une pêcherie temporaire (pour limiter la fuite de poissons (lors de la vidange)
- Aménagement du fossé en « zone humide de filtration » via la plantation d'hélophytes (de type roseaux)
- Création d'un îlot pour diversifier les habitats (zones ombragées, éclairées, nouvelles zones de ponte, de cache ... pour les poissons)
- Laisser le semis naturel arbustif et arboré évoluer en procédant à une gestion sélective permettant de créer de l'ombre et d'ainsi limiter les pertes par évaporation et le réchauffement de l'eau du Grumbach à l'aval du rejet de trop plein (plantation éventuelle si le semi n'évolue pas)
- Laisser le semis naturel d'hélophytes se développer afin de filtrer les eaux de ruissellement avant leur entrée dans l'étang, retenir une part des matières en suspension, créer des abris pour la faune piscicole, augmenter la biodiversité du site plantations éventuelles si le semi n'évolue pas)
- Remplacer la vanne de fond par un ouvrage moine afin de limiter l'effet de chasse durant la vidange, l'export de vases, boues, matières en suspension et de poissons
- Installation de fascines de saules ou de tressage de saule pour lutter contre l'érosion des berges du Grumbach
- Colmatage des éventuelles fuites au niveau de la digue et du fond de l'étang avec de la Bentonite (argile gonflante) pour limiter les pertes en eau
- Installations de ballots de paille lors de la vidange pour retenir davantage le poisson, les boues et matières en suspension

**Remarque 1** : Il est possible de placer lors de la vidange, des ballots de paille ou du géotextile synthétique (au rejet), de manière à retenir davantage le poisson et matières en suspension

**Remarque 2** : Le remplacement de l'ouvrage de vidange par un ouvrage moine n'est pas prioritaire dans le sens où les eaux de vidange rejoignent le fossé qui participe déjà à limiter l'impact thermique et à filtrer les eaux (matières en suspension, Azote, Phosphore). Il en est de même pour l'aménagement du fossé, car ce dernier permet déjà actuellement une filtration des eaux.

## § Avantages d'une gestion raisonnée pour le propriétaire - gestionnaire

- Amélioration du milieu de vie du poisson (zones de caches, reproduction, nurserie)
- Augmentation de la biodiversité du site (oiseaux, batraciens, insectes)
- Suivi technique possible par le SMARL et subventions possibles par l'AERM dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage publique

## § Matériaux et Coûts

(Références Fiches Actions : A, B, C, E, H, I, Q, R)

Installation Moine (3 à 5 m de longueur)	10 000 à 15 000 € H.T.
Installation d'une grille au rejet de trop plein (vers le fossé)	30 à 50 € H.T.
Régularisation et mise en conformité de la prise d'eau	500 à 1 000 € H.T.
Installation Pêcherie temporaire	1 500 € H.T (forfait)
Evolution naturelle semis arbres/arbustes ou plantations (10 plants de Saule)	0 à 150 € H.T.
Evolution naturelle semis hélophytes ou plantations (2 secteurs de 10 m <sup>2</sup> )	0 à 300 € H.T.
Aménagement du fossé en fossé d'évacuation (50 m de longueur)	Inférieur à 7 500 € H.T.
Création d'un îlot (100 m <sup>2</sup> )	2 200 à 3 000 € H.T.
Fascines de saules	1 200 à 1 600 € H.T.
Tressage de saules (pour 20 mètre linéaire)	1 200 à 1 600 € H.T.
Bentonite (1 sac de 25 kg)	70 € H.T.
Ballot de paille (1 unité de 15 kg) / Géotextile synthétique (1m <sup>2</sup> )	3 à 5 € H.T.
TOTAL GLOBAL (€ H.T.)	
Actions minimales	9 300 à 10 700 € H.T.
Actions optimistes	23 000 à 30 200 € H.T.

### Actions réalisables rapidement :

- Régularisation et mise en conformité de la prise d'eau
- Laisser le semi naturel d'hélophytes, d'arbres et d'arbustes se développer
- Fascines/Tressage de saules (Grumbach)

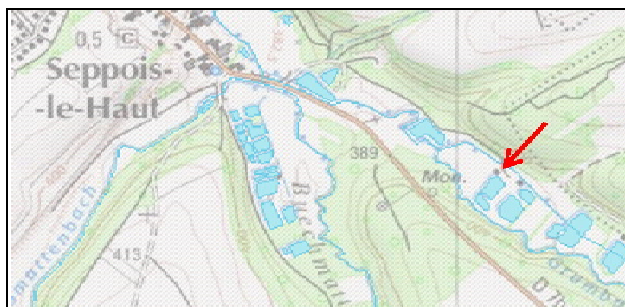
## Fiche n°8A : Propositions pour une gestion raisonnée de l'étang G15A

### § Présentation générale des étangs

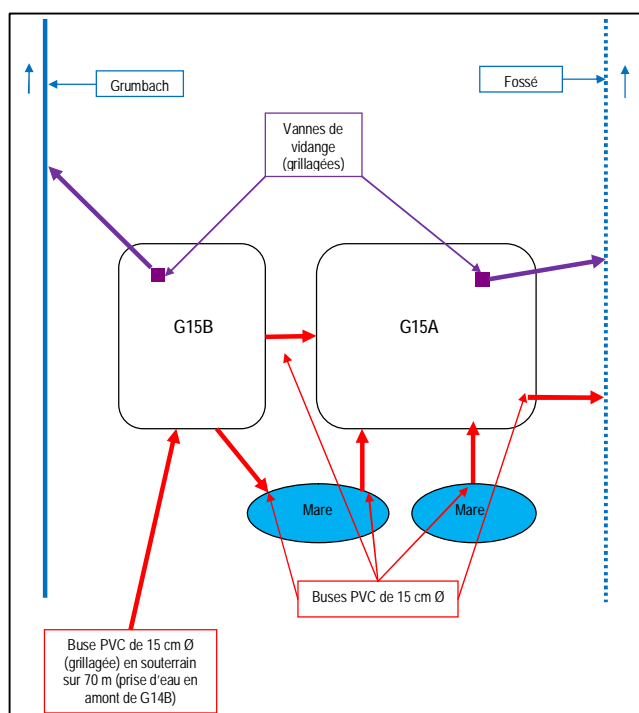
Sous bassin	Grumbach
Type d'étang	En dérivation
Surface	0,2129 Ha
Propriétaire	M. STOCKER et Mme PIELI

### § Localisation

Pays	France
Bassin hydrographique	Rhin Meuse
Région	Alsace
Département	Haut-Rhin
Commune	Seppois le Haut



### § Schéma de fonctionnement



### § Les objectifs du SMARL

- Préserver les étangs d'un déséquilibre (eutrophisation)
- Valoriser la biodiversité des étangs
- Limiter leurs incidences sur le Grumbach
- Rétablir la continuité écologique du Grumbach
- Assurer le retour d'espèces piscicoles typiques

### § Les problématiques recensées

- Une perte en eau (évaporation, infiltrations)
- Absence de grille au rejet de trop plein (en direction du fossé)
- Ensemble de problématiques liées aux vidanges
- Une potentielle pollution piscicole (espèces des étangs parviennent à rejoindre le Grumbach par l'intermédiaire du fossé)



## § Propositions d'aménagements

- Installation d'une grille au rejet de trop plein (en direction du fossé)
- Régularisation et mise en conformité de la prise d'eau suivant la réglementation en vigueur. L'étang est alimenté par la même prise d'eau que celle de l'étang G14B (contournement souterrain)
- Aménagement du fossé en « fossé d'évacuation » via la plantation d'hélophytes (de type roseaux)
- Installation d'une pêcherie temporaire (pour limiter la fuite de poissons (lors de la vidange)
- Création d'un îlot pour diversifier les habitats (zones ombragées, éclairées, nouvelles zones de ponte, de cache, de développement pour les poissons)
- Colmatage des éventuelles fuites au niveau de la digue et du fond de l'étang avec de la Bentonite (argile gonflante) pour limiter les pertes en eau

Remarque 1 : L'étang présente une forte densité en hélophytes, arbres et arbustes en bordure d'étang, favorable à l'ensemble de l'écosystème. L'ouvrage de vidange est un moine, il ne nécessite donc pas d'être changé.

Remarque 2 : L'aménagement du fossé en « fossé d'évacuation » n'est pas prioritaire car le fossé participe déjà à limiter l'impact thermique et à filtrer les eaux (matières en suspension, Azote, Phosphore).

Remarque 3 : Il est possible de placer lors de la vidange, des ballots de paille ou du géotextile synthétique (au rejet), de manière à retenir davantage le poisson, les boues et matières en suspension



## § Avantages d'une gestion raisonnée pour le propriétaire - gestionnaire

- Amélioration du milieu de vie du poisson (création de zones de caches, reproduction, nurserie)
- Augmentation de la biodiversité du site (oiseaux, batraciens, insectes)
- Suivi technique possible par le SMARL et subventions possibles par l'AERM dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage publique

## § Matériaux et Coût

(Références Fiches Actions : A, B, E, H, I, Q)

Installation d'une grille au rejet de trop plein (vers le fossé)	30 à 50 € H.T.
Régularisation et mise en conformité de la prise d'eau	0 à 1 000 € H.T.
Installation Pêcherie temporaire	1 500 € H.T (forfait)
Aménagement du fossé en fossé d'évacuation (50 m de longueur)	Inférieur à 7 500 € H.T.
Création d'un îlot (100 m <sup>2</sup> )	2 200 à 3 000 € H.T.
Bentonite (1 sac de 25 kg)	70 € H.T.
Ballot de paille (1 unité de 15 kg) / Géotextile synthétique (1m <sup>2</sup> )	3 à 5 € H.T.
TOTAL GLOBAL (€ H.T.)	
Actions minimales	7 600 à 8 700 € H.T.
Actions optimistes	11 300 à 13 200 € H.T.

### Actions réalisables rapidement :

-Régularisation et mise en conformité de la prise d'eau

-Continuer à laisser le semi naturel d'hélophytes, d'arbres et d'arbustes se développer tout en conservant des stations de pêche (ceinture végétale diversifiée)

-Créer un îlot pour diversifier les habitats



## Fiche n°8B : Propositions pour une gestion raisonnée de l'étang G15B

### § Présentation générale des étangs

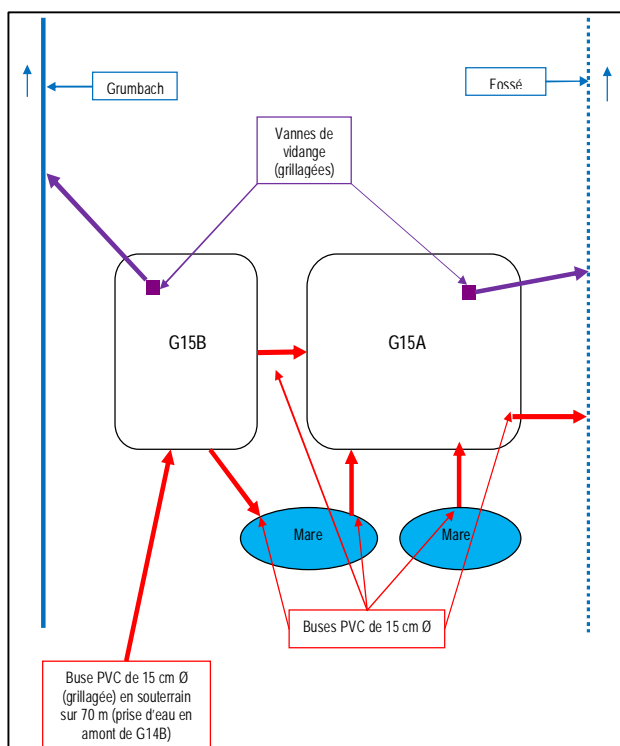
Sous bassin	Grumbach
Type d'étang	En dérivation
Surface	0,2418 Ha
Propriétaire	M. STOCKER et Mme PIELI

### § Localisation

Pays	France
Bassin hydrographique	Rhin Meuse
Région	Alsace
Département	Haut-Rhin
Commune	Seppois le Haut



### § Schéma de fonctionnement



### § Les objectifs du SMARL

- Préserver les étangs d'un déséquilibre (eutrophisation)
- Valoriser la biodiversité des étangs
- Limiter leurs incidences sur le Grumbach
- Rétablir la continuité écologique du Grumbach
- Assurer le retour d'espèces piscicoles typiques

### § Les problématiques recensées

- Une perte en eau (évaporation, infiltrations)
- Absence de grille au rejet de trop plein (en direction du fossé)
- Ensemble de problématiques liées aux vidanges
- Une potentielle pollution piscicole (espèces des étangs parviennent à rejoindre le Grumbach)
- Un déséquilibre de l'écosystème (saturation en oxygène de 192,1%)



## § Propositions d'aménagements

-Création d'un fossé d'évacuation entre l'étang G15B et le Grumbach. Il permettra de filtrer les eaux (Azote, Phosphore, Matières en Suspension) et de limiter l'impact thermique.

-Création d'une zone humide de filtration et de décantation dans l'étang permettant de retenir une part des matières en suspension et de participer à la filtration des eaux

-Installation d'une pêcherie temporaire pour limiter la fuite de poissons (lors de la vidange)

-Installation d'un lit filtrant favorisant la rétention des matières en suspension et limitant la fuite de poissons (lors de la vidange)

-Pour limiter le phénomène d'eutrophisation : procéder à une vidange avec curage éventuel des boues ; prolonger l'assec pendant un an ; diminuer la densité en poissons.

-Colmatage des éventuelles fuites au niveau de la digue et du fond de l'étang avec de la Bentonite (argile gonflante) pour limiter les pertes en eau

**Remarque 1 :** L'étang ne possède aucun document administratif ni « fiche signalétique » au niveau des services de la DDT. Il est nécessaire de régulariser la situation du plan d'eau.

Il est également nécessaire de mentionner que l'étang est alimenté par la même prise d'eau que celle de l'étang G14B (contournement souterrain). Cette prise d'eau doit être régularisée (cf. fiche 7B).

**Remarque 2 :** Les mares augmentent la biodiversité du site et sont des habitats à conserver.

**Remarque 3 :** L'ensemble des actions proposées participera à restaurer l'écosystème (notamment la zone humide de décantation et de filtration dans l'étang). Une vidange et une densité moins importante en poisson permettrait également de limiter le phénomène.



## § Avantages d'une gestion raisonnée pour le propriétaire - gestionnaire

-Amélioration du milieu de vie du poisson (création de zones de caches, reproduction, nurserie)

-Augmentation de la biodiversité du site (oiseaux, batraciens, insectes)

-Suivi technique possible par le SMARL et subventions possibles par l'AERM dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage publique

## § Matériaux et Coûts

(Références Fiches Actions : A, B, D, E, F, J)

Régularisation et mise en conformité de la prise d'eau	500 à 1 000 € H.T.
Installation lit filtrant (3 m de longueur)	4 500 € H.T (forfait)
Installation Pêcherie temporaire	1 500 € H.T (forfait)
Création d'une zone humide de décantation et de filtration (10 m <sup>2</sup> )	600 à 700 € H.T.
Fossé d'évacuation (50 m de longueur)	7 500 € H.T.
Bentonite (1 sac de 25 kg)	70 € H.T.
Ballot de paille (1 unité de 15 kg) / Géotextile synthétique (1m <sup>2</sup> )	3 à 5 € H.T.
TOTAL GLOBAL (€ H.T.)	
Actions minimales	8 700 à 9 300 € H.T.
Actions optimistes	14 600 à 15 300€ H.T.

### Actions réalisables rapidement :

**-Régulariser la prise d'eau qui alimente les étangs G14B et G15B (contournement souterrain, voir fiche 7B)**

**-Procéder à une vidange en respectant « les bonnes pratiques »**

**-Créer une zone humide de filtration et de décantation dans l'étang**



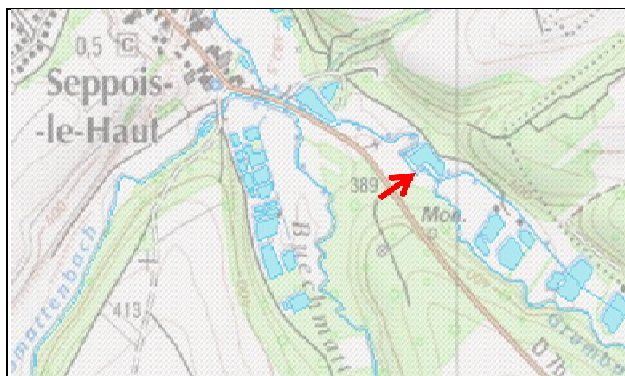
## Fiche n°9 : Propositions pour une gestion raisonnée de l'étang G16

### § Présentation générale des étangs

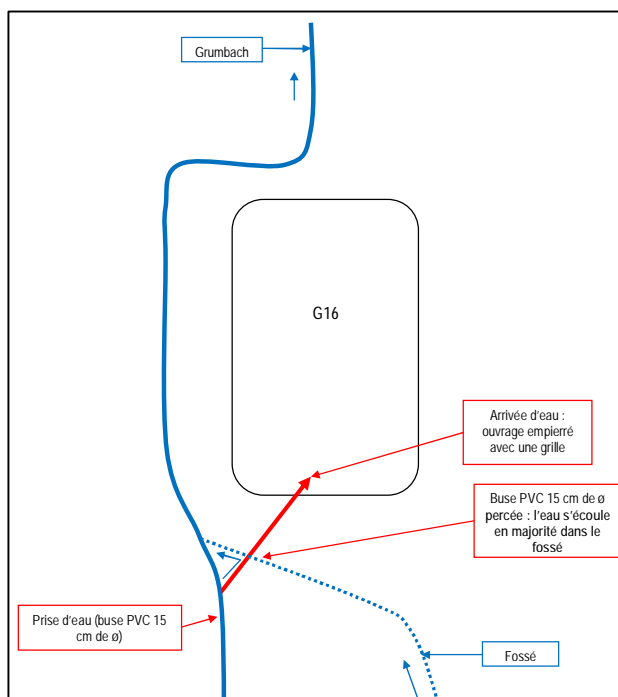
Sous bassin	Grumbach
Type d'étang	En dérivation
Surface	0,2576 H
Propriétaire	Famille HIRTZLIN

### § Localisation

Pays	France
Bassin hydrographique	Rhin Meuse
Région	Alsace
Département	Haut-Rhin
Commune	Seppois le Haut



### § Schéma de fonctionnement



### § Les objectifs du SMARL

- Préserver les étangs d'un déséquilibre (eutrophisation)
- Valoriser la biodiversité des étangs
- Limiter leurs incidences sur le Grumbach
- Rétablir la continuité écologique du Grumbach
- Assurer le retour d'espèces piscicoles typiques

### § Les problématiques recensées

- Une perte en eau (évaporation, infiltrations)
- Augmentation potentielle de la température de l'eau du Grumbach à l'aval du rejet de trop plein
- Diminution potentielle de la teneur en oxygène dissous du Grumbach à l'aval du rejet de trop plein
- Absence de grille au rejet de trop plein (en direction du fossé)
- Ensemble de problématiques liées aux vidanges
- Une potentielle pollution piscicole (espèces des étangs parviennent à rejoindre le Grumbach)
- Un déséquilibre de l'écosystème (saturation en oxygène de 192,1%)
- Problématique d'assèchement de l'étang



## § Propositions d'aménagements

-Laisser l'étang évoluer en zone humide en retirant les ouvrages attenants (buses de prise d'eau, rejet, ouvrage de vidange)

Il est toutefois proposé de conserver l'ancien vannage démantelé pour l'aspect historique du site. L'embâcle sera retiré pour faciliter le franchissement piscicole.

à L'étang est colonisé par une vaste typhaie. Il est en phase de comblement. Il abrite une forte diversité faunistique (insectes, batraciens, reptiles, oiseaux) et floristique et constitue un haut lieu de biodiversité (hotspot).

à Considérant l'état d'abandon de l'étang, sa transformation en zone humide semble la plus avantageuse.

## § Les avantages de la transformation en zone humide pour le propriétaire - gestionnaire

-Suppression des coûts d'entretien pour le propriétaire

-Suppression des problèmes de sécurité liés notamment à la responsabilité du propriétaire en cas de rupture de la digue, de noyade

-Intérêt paysager et écologique : diversifie les habitats, gain en biodiversité à l'échelle du bassin de la Largue

-Suppression de l'impact sur la rivière via l'arrêt de prise d'eau et l'arrêt de rejet d'eaux de trop plein et de vidange dans le Grumbach

-Suivi technique possible par le SMARL et subventions possibles par l'AERM dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage publique. Acquisition du site éventuelle par la collectivité pour établir une zone de biodiversité



## § Matériaux et Coûts

(Références Fiches Actions : K)

Evolution de l'étang en zone humide et retrait des ouvrages attenants

TOTAL GLOBAL (€ H.T.) 500 à 1 000 € H.T.

Remarque : l'estimation financière ne tient pas compte de l'éventuel achat du site.



### Actions réalisables rapidement :

-Laisser l'étang évolué en zone humide tel qu'actuellement

-Retirer les ouvrages attenants à l'étang